

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

ARRÊTÉ N°2017-0071

PORTANT RETRAIT DE DELEGATIONS DE FONCTIONS

Le maire de la commune de MONFERRAN-SAVÈS,

Vu l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés de délégation de fonction à monsieur Jean-Philippe PELISSIER du 24 avril 2014 et du 20 juin 2014 ;

Considérant que le préfet a accepté la démission de monsieur Jean-Philippe PELISSIER de ses fonctions d'adjoint le 15 novembre 2017 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Toutes les fonctions déléguées à monsieur PELISSIER lui sont retirées à compter du 16 novembre 2017.

ARTICLE 2 : Les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions du 24 avril 2014 et du 20 juin 2014 sont abrogés au 16 novembre 2017.

ARTICLE 3 : En application des dispositions du décret N° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié le 28 novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de PAU - villa Noulibos Cours LYAUTEY - B.P. 543 - 64010 PAU CEDEX ; dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé.

Le 8 décembre 2017
Le maire, Josianne DELTEIL

Notifié le :

Ampliations :

- Monsieur le préfet du Gers
- Monsieur le président de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine
- Madame le trésorier